

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Modification au rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022

Conformément à l'article 43 de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole* (L.Q.2020, chapitre 7) et à l'article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q., chapitre F-2.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1. Le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-André, déposé le 4 septembre 2019 pour les exercices financiers 2020-2021 et 2022, a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole* (LQ 2020, chapitre 7) pour afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscale applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de *la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*.
- **2.** L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et elles auront effet à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- **3.** Aucune demande de révision ne peut être formulée ni aucun recours en cassation ou en nullité exercé à l'égard de ces modifications.

Donné à Saint-André ce 10° jour du mois de décembre 2020

Maude Tremblay Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maude Tremblay, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-André, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits prescrits par la municipalité, le 10° jour de décembre 2020, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10° jour de décembre 2020.

Maude Tremblay Directrice générale et secrétaire-trésorière